



Communiqué

Bureaux du Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise

Les 5 octobre et 6 novembre 2009

Les 5 octobre et 6 novembre derniers s'est réuni, au siège du Parc, le Bureau du Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise.

Parmi les sujets abordés, l'élaboration de la **future charte** du Parc national de la Vanoise - qui doit être achevée en 2010 - a occupé une bonne place. Les débats sur ce sujet se sont avérés constructifs, avec des administrateurs très impliqués. Ils ont porté sur différents points, parmi lesquels :

- le texte de préambule à la charte, présenté par l'association des maires des communes du Parc, qui propose un cadre stratégique pour la rédaction de la charte,
- le texte définissant le *caractère* du Parc qui est l'un des éléments fondateurs de la charte et précise les aspects constitutifs de l'identité du territoire,
- les objectifs de protection des patrimoines du Parc,
- les modalités d'application de la réglementation du cœur du Parc dans le cadre de la charte.

Ces documents seront soumis au Conseil d'administration du Parc, le 26 novembre prochain.

Un échange a été également consacré à la **communication** sur la charte, en direction des habitants de Vanoise. Différentes actions ont été précisées, notamment :

- l'édition d'une lettre mensuelle d'information sur la charte, diffusée à tous les habitants,
- la participation à des réunions des instances professionnelles et associatives locales auxquelles le Parc serait invité,
- la participation aux réunions des conseils municipaux des communes,
- l'organisation de réunions publiques sur la charte.

Les discussions ont aussi porté sur le travail important qui va être mené durant l'hiver, en collaboration étroite avec l'association des maires, pour définir les contenus de la charte, notamment sur la question stratégique du **tourisme durable**, enjeu majeur pour les élus.

L'ensemble des travaux aboutiront au printemps 2010 sur un **avant-projet** de charte.

Des **subventions** ont par ailleurs été attribuées aux communes de l'aire optimale d'adhésion du Parc pour un montant total de 160 387 euros, réparti comme suit :

- aide à la restauration de la toiture de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Termignon soit 17 160 euros ;
- soutien aux travaux de restauration intérieure de la chapelle de la Visitation Notre-Dame du Poivre à Termignon : 19 800 euros ;
- contribution au fonctionnement de l'Espace Glacialis à Champagny-en-Vanoise : 12 320 euros ;

- participation à la réfection de la passerelle des Balmettes à Villaroger : 21 416 euros ;
- réfection d'une portion de la route du sel et de la tomme dégradée par les crues : 21 231 euros ;
- contribution à la réalisation du sentier d'interprétation de l'Orgère à Villarodin-Bourget : 13 460 euros (une somme équivalente sera attribuée dans le cadre d'un mécénat avec GMF) ;
- soutien au projet de zone agricole à Bonneval-sur-Arc : 55 000 euros (15 000 euros ayant déjà été attribué en 1^{ère} tranche).

Dans le cadre du **partenariat** entre le **Parc national de la Vanoise** et le **Parc national italien du Grand Paradis** (jumelés depuis 1972), une présentation a été faite de l'ensemble des projets en cours.

Parmi ceux-ci, notons le projet transfrontalier ALCOTRA 2007-2013, auquel participent ensemble les deux parcs, avec pour objectif la valorisation de l'offre touristique et des patrimoines des territoires à travers des outils multimedia.

À la suite d'un travail préalable à l'échelle des espaces protégés alpins, un projet de cartographie des milieux naturels et de l'occupation du sol des deux parcs va être développé pour suivre l'évolution des territoires dans le temps et faciliter leur gestion.

La collaboration porte par ailleurs sur les échanges de données scientifiques et des actions communes des personnels des deux parcs, tels que les comptages de bouquetins et de chamois.

Enfin, un voyage d'étude en Italie, à Ceresole Reale, est proposé le 13 novembre aux élus locaux et autres partenaires sur le thème de la mobilité douce.

Contact : Élisabeth Berlioz, Parc national de la Vanoise.
Tél. 04 79 62 89 63. elisabeth.berlioz@parcnational-vanoise.fr